Conditions générales de vente Vyond

Dernière mise à jour : 30 octobre 2026

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à tous les contrats d'achat conclus par un client (le « **Client** ») auprès de TicTac (tel que défini ci-dessous) portant sur des abonnements à des licences Vyond de GoAnimate, Inc. ou de l'une de ses sociétés affiliées (la « **Licence** ») (le « **Contrat** »), et font partie intégrante de ces contrats.

Entité TicTac cocontractante

Le cocontractant du Client est TicTac Learn, société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros (nom commercial : TicTac Learn France), immatriculée au RCS Angers sous le numéro 439 055 237, dont le siège social est situé 5 rue Papiau de la Verrie, 49000 Angers, France (« TicTac France », également désignée « TicTac » ou l'« Entité TicTac »).

Généralités

TicTac agit en qualité de revendeur agréé de licences Vyond. TicTac est responsable de la relation commerciale avec le Client, à savoir la mise à disposition de la Licence, la facturation, les renouvellements et l'assistance de premier niveau. La plateforme Vyond est développée, hébergée et exploitée par GoAnimate, Inc. (« **Vyond** »), et non par TicTac.

L'assistance de premier niveau s'entend de l'aide relative à l'administration du compte, à la mise à disposition, à la facturation et aux questions générales concernant la Licence. Les problèmes techniques relatifs au fonctionnement de la plateforme Vyond sont traités par Vyond, et TicTac transmet ces problèmes à Vyond ou les fait remonter auprès de Vyond.

Du fait de l'achat d'une Licence, l'Entité TicTac concernée (telle que définie ci-dessus) organise l'accès du Client à la plateforme Vyond (les « **Services** ») conformément aux présentes conditions générales de vente pour une période initiale de 12 mois, sauf autre durée convenue par écrit entre TicTac et le Client.

Conditions d'utilisation et conditions de la plateforme

Les Services sont fournis par Vyond. En utilisant les Services, le Client accepte les conditions d'utilisation de Vyond (Terms of Service) (les « **Conditions Vyond** »), qui comprennent l'avenant relatif au traitement des données de Vyond (Data Processing Addendum) et qui régissent la disponibilité de la plateforme, la sécurité, la propriété intellectuelle, les fonctionnalités d'intelligence artificielle, les niveaux de service et le traitement des données à caractère personnel au sein de la plateforme. Les Conditions Vyond sont disponibles à l'adresse https://www.vyond.com/terms. La relation relative aux Services s'établit entre le Client et Vyond, et TicTac n'est pas partie aux Conditions Vyond.

Articulation des présentes conditions avec les Conditions Vyond

Les présentes conditions générales de vente régissent la relation commerciale entre TicTac et le Client, à savoir l'achat, la mise à disposition, le prix, le paiement, la durée, le renouvellement et l'assistance de premier niveau relatifs à la Licence. Les Conditions Vyond régissent l'accès du Client à la plateforme Vyond et son utilisation. Les deux ensembles de conditions ont vocation à s'appliquer conjointement et portent sur des objets différents, et aucun d'eux ne modifie l'autre. Dans la mesure où une question concerne la plateforme elle-même, notamment la disponibilité, la sécurité, la propriété intellectuelle, les fonctionnalités d'intelligence artificielle et le traitement des données à caractère personnel au sein de la plateforme, les Conditions Vyond s'appliquent et TicTac n'est pas responsable de l'exécution par Vyond de ces obligations relatives à la plateforme, sauf dans la mesure où une défaillance résulte d'un manquement de TicTac à ses propres obligations au titre du Contrat. Dans la mesure où une question concerne les propres obligations de TicTac au titre des présentes conditions générales de vente, les présentes conditions s'appliquent.

Durée du contrat, renouvellement et résiliation

Le Contrat a une période d'engagement initiale de 12 mois à compter de la date d'activation, sauf accord écrit contraire entre TicTac et le Client. Le Contrat est renouvelé automatiquement par périodes successives de 12 mois, sauf notification écrite de résiliation ou de réduction du nombre de postes adressée par le Client au moins 90 jours avant l'expiration de la période initiale ou de chaque période de renouvellement. Si le Client notifie une réduction du nombre de postes au moins 90 jours avant l'expiration d'une période initiale ou de renouvellement, le Contrat est modifié en conséquence et renouvelé pour ce nouveau nombre de postes.

Chaque renouvellement intervient pour une nouvelle période déterminée de 12 mois, et le Contrat renouvelé ne devient pas un contrat à durée indéterminée.

Conditions de paiement

Le paiement de la période d'engagement initiale est effectué par carte bancaire ou sur facture lors de l'achat de la Licence. Si le Client choisit le paiement sur facture, le délai de paiement est de 30 jours à compter de la date de la facture.

La facturation de toute période de renouvellement est effectuée annuellement et d'avance.

TicTac peut modifier le prix des Licences sélectionnées par le Client. TicTac notifie au Client le prix de renouvellement avant le début de la période de renouvellement, et le prix de renouvellement peut également figurer sur la facture de renouvellement. Si TicTac notifie au Client une augmentation de prix pour une période de renouvellement après la dernière date à laquelle le Client peut notifier sa résiliation pour cette période, le Client peut résilier le Contrat au titre de cette période de renouvellement dans un délai de 14 jours à compter de cette notification, nonobstant le délai de préavis ordinaire.

Toute somme non intégralement payée à la date d'échéance figurant sur la facture porte, à compter du jour suivant cette date et jusqu'à complet paiement, des pénalités de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt

légal, sans qu'un rappel soit nécessaire. En outre, le Client est de plein droit redevable envers TicTac France d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros pour chaque facture non payée à son échéance, sans qu'un rappel soit nécessaire. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, TicTac France peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

Limitation de responsabilité

La responsabilité globale maximale de TicTac au titre du Contrat pour tout dommage subi par le Client est limitée au prix d'achat payé ou dû par le Client à TicTac pour la Licence.

TicTac ne saurait en aucun cas être responsable envers le Client de toute perte de bénéfices ou de production, perte d'usage, perte de données, perte de contrats ou de tout autre préjudice consécutif, économique ou indirect, quel qu'il soit, résultant du Contrat ou en relation avec celui-ci.

Les limitations et exclusions de responsabilité prévues au présent article ne s'appliquent pas en cas de faute dolosive ou de faute lourde de TicTac France, en cas de décès ou de dommage corporel, ni lorsque et dans la mesure où une limitation ou exclusion de responsabilité serait inefficace ou inopposable en vertu des dispositions impératives du droit français, notamment de l'article 1170 du Code civil.

Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel traitées au sein de la plateforme Vyond sont traitées par Vyond en qualité de sous-traitant pour le compte du Client, conformément à l'avenant relatif au traitement des données de Vyond (Data Processing Addendum), qui fait partie des Conditions Vyond. TicTac ne traite pas les données à caractère personnel conservées au sein de la plateforme Vyond.

TicTac traite les données de contact, de compte et de facturation du Client en qualité de responsable du traitement indépendant, afin de gérer le Contrat et la relation client et de respecter ses obligations légales, conformément à la politique de confidentialité de TicTac disponible à l'adresse https://www.tictaclearn.net/fr/politique-de-confidentialite.

Lorsque le Client ou ses utilisateurs contactent TicTac pour obtenir une assistance et qu'une demande d'assistance contient des données à caractère personnel, TicTac traite ces données à caractère personnel afin de fournir l'assistance. Dans la mesure où TicTac agit en qualité de sous-traitant dans ce cadre, l'accord de traitement des données de TicTac disponible à l'adresse https://www.tictaclearn.net/fr/tictac-learn-dpa s'applique. Dans la mesure où TicTac détermine les finalités et les moyens du traitement, par exemple pour ses propres besoins de sécurité, la tenue de ses registres ou la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice, TicTac agit en qualité de responsable du traitement conformément à sa politique de confidentialité.

Chaque partie respecte la législation applicable en matière de protection des données, y compris le RGPD lorsqu'il est applicable.

Droit applicable et litiges

Le Contrat est régi par le droit français. Tout litige né du Contrat ou en relation avec celui-ci, y compris relatif à sa formation, son interprétation, son exécution, sa résiliation ou sa validité, relève de la compétence exclusive du Tribunal de commerce d'Angers, France, sans préjudice des règles impératives de compétence d'attribution ou attribuant compétence à des juridictions spécialisées, notamment celles applicables aux actions fondées sur les articles L. 442-1 et suivants du Code de commerce.